

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES MUNICIPAUX

Objet : AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC – STATIONNEMENT D'UNE BENNE – 3 RUE JEAN JAURES – DU 17 AU 28 AOUT 2020

Registre n° 70
Arrêté n° 796

Le Maire de la Ville de FOURMIES

VU les articles L 2212-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la demande de la société KORUS – 24 rue de la Calypso – 62110 HENIN BEAUMONT, tendant à obtenir l'autorisation de stationner une benne – 3 rue Jean Jaurès à Fourmies durant les travaux du Crédit du Nord,

VU le Code de la Route,

VU le Code de la Voirie Routière,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de préciser les modalités d'installation,

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : Du lundi 17 au vendredi 28 août 2020, le Crédit du Nord – 3 rue Jean Jaurès – 59610 FOURMIES, est autorisé à stationner une benne durant leurs travaux.

ARTICLE 2 : La pose des barrières sera assurée par l'entreprise qui devra signaler son chantier suivant et conformément à la législation en vigueur et en particulier assurer la circulation des piétons, le nettoyage et la réfection des lieux après occupation.

ARTICLE 3 : Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Chef du Pôle Vie Urbaine, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et le personnel placé sous ses ordres sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié.

Fourmies, le 12 août 2020

Par délégation du Maire,
L'Adjoint au Maire en charge des Travaux,
Politique de la ville, Événementiel



Maxence SIMPERE

Délais et voies de recours :

Le bénéficiaire d'une autorisation qui désire contester la décision peut saisir le Tribunal Administratif compétent d'un recours contentieux dans les DEUX MOIS à partir de la notification de la décision attaquée. Il peut également saisir le Maire d'un recours gracieux. Cette démarche prolonge le délai du recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (Au terme d'un délai de quatre mois le silence du Maire vaut rejet implicite).

Hôtel de Ville de Fourmies

Place de Verdun - CS 50100
59611 FOURMIES CEDEX

Tél. 03 27 59 69 79
Fax : 03 27 60 21 41

